



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accès aux soins

Question écrite n° 45217

## Texte de la question

Les conséquences néfastes de la réforme de l'aide médicale d'État (AME) opérée récemment par le Gouvernement sont indéniables. En effet, dès décembre 2003, les associations « Médecins du monde » et « Médecins sans frontières » lançaient un appel pour alerter le Gouvernement sur les risques de la réforme de l'AME, dispositif pour les résidents sans titre de séjour sur notre territoire et aux ressources extrêmement faibles. En supprimant l'accès immédiat à l'AME et en prévoyant la fin de la gratuité des soins, ces réformes mettaient en danger la santé des personnes parmi les plus fragiles d'entre nous. Plus de six mois après cet appel, ces craintes se révèlent malheureusement fondées, et le drame sanitaire annoncé montre ses premiers signes. Les équipes sanitaires des différents centres d'accès aux soins rapportent quotidiennement les effets pervers du nouveau système. Compte tenu de cette regrettable situation, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre de la santé et de la protection sociale de lui indiquer les mesures urgentes qu'il entend prendre au sujet de ce dossier.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 45217

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 août 2004, page 5996